

# Noyarey

Le Journal des Parfarots



Souvenirs  
d'hiver...

Promesses  
de printemps...



# infos finances

## 2005 - Constructions et raisons

Cette année verra fleurir les premières constructions concernant les projets de notre commune : l'EHPAD, les logements, l'école maternelle et la salle polyvalente. Ces prochaines réalisations interviennent grâce au désendettement de notre commune, maintenant devenu effectif, sur les grands projets passés.

Nos dépenses de fonctionnement pour 2005 ont été prévues à l'identique de celles de 2004 permettant ainsi d'aboutir à une baisse effective de près de 2%, considérant que le taux de réalisation de nos dépenses avoisine rarement plus de 98%. Cela associé à notre vigilance, quant à l'augmentation de nos recettes par la mise en œuvre

de tout ce qui est possible pour faire appel tant aux aides qu'aux subventions, devrait nous permettre d'aboutir à une sérénité de bon aloi pour 2005. A titre d'information au 27 mars 2005 nous n'avons à ce jour mobilisé aucun montant sur la ligne de trésorerie dont nous disposons, ce qui nous permet d'être optimistes sur les neuf mois restants.

Pendant les 3 années qui viennent de s'écouler, nos efforts d'investissements ont portés sur l'entretien de l'ensemble des bâtiments de notre commune, de sa voirie, de son réseau d'eau, sur le développement important du secteur jeunesse en collaboration avec la commune de Veurey-Voroize, d'une action pérenne

envers nos anciens ainsi que la mise à niveau technique et informatique de notre collectivité. Le maximum a été réalisé afin que notre démarche financière face à nos nouveaux projets demeure pragmatique et adaptée à notre commune dans les années à venir.

Dans un souci de lisibilité de notre gestion, nous avons réalisé une présentation qui vous permettra d'appréhender de façon synthétique les dépenses de fonctionnement et d'investissement que nous réalisons pour notre commune.

Ainsi pour 100 euros dépensés en fonctionnement et en investissement nous vous présentons la répartition dans les diagrammes ci-après.

### Sommaire

Finances..... P. 2

Edito..... P. 3

Travaux..... P. 4

Projet école... P. 5

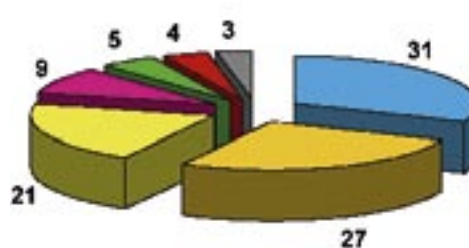
infos mairie... P. 6

Associations..... P. 8

...

Dans le cadre du **fonctionnement** de notre commune pour l'année 2005 pour 100 Euros qui seront dépensés, la répartition s'effectuera de la façon suivante :

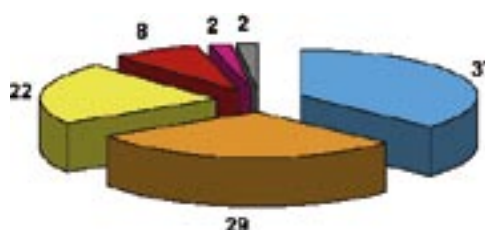
#### Répartition en € pour 100 € dépensés



- services administratifs, techniques, police municipale, élus, formations
- enfance, école, associations, services à la personne
- charges courantes : assurances, eau, électricité, fournitures, fleurissement...
- autofinancement de l'investissement
- entretien voirie et bâtiments
- participations intercommunales
- intérêt des emprunts

Dans le cadre des **investissements** de l'année 2005 pour 100 Euros qui seront dépensés, la répartition s'effectuera de la façon suivante :

#### Répartition en € pour 100 € dépensés



- construction salle polyvalente
- construction école maternelle
- voiries et réseaux Parcs des Biches
- aménagement de la place Victor Jat (en phase d'étude)
- remboursement du capital des emprunts
- investissement courant

# Le printemps des projets

Le terrible raz-de-marée de l'Asie du sud-est et ses centaines de milliers de morts sont venus nous rappeler la fragilité de notre écosystème. Le Tsunami a également débouché sur une mobilisation et une solidarité internationale sans précédent dont auront bien besoin les pays touchés par ce fléau pour reconstruire. Les Nucerétains ont aussi apporté leur part à cet élan solidaire et l'urne du secours populaire déposée à l'accueil de la mairie a recueilli 1045 €.

Sur le plan communal, le budget 2005 voté le 3 février dernier confirme l'engagement de notre collectivité sur trois projets majeurs que sont l'aménagement du parc des Biches (EM-PAD, logements et maison médicale), l'école maternelle et la salle polyvalente. Trois projets lourds que la commune va pouvoir supporter avec rigueur et sérénité grâce à un désendettement effectif depuis trois ans.

Du parc des Biches, il va justement en être fortement question le jeudi 14 avril, jour de la pose officielle de la première pierre des bâtiments. Une manifestation hautement symbolique puisque elle lancera la phase de travaux les plus visibles après une phase plus souterraine.



"Conférence de presse sur le pont barrage avec Catherine Kamowski, maire de Saint-Egrève et Christian Coigné, maire de Sassenage."

Autre dossier, autres enjeux : le pont barrage, inscrit logiquement dans le Plan de Déplacements Urbains (PDU) voté en 2000. L'enquête publique sur son ouverture à la circulation a pris fin à la mi-février. Avec les maires de Saint-Egrève, Le Fontanil et Sassenage, nous avons réaffirmé au Conseil général notre accord pour une ouverture rapide de l'ouvrage à la condition que soit pris en compte l'ensemble des problématiques spécifiques à chaque commune et à leurs populations.

Parmi ces problématiques qu'il serait aberrant d'ignorer, une ligne régulière de transports en commun, la prise en compte de la circulation des poids lourds, des convois exceptionnels et des transports de matière dangereuse ou la réalisation d'un 2<sup>e</sup> point de traversée du Furon pour soulager le trafic de la RN 532, en vue du futur contournement de Sassenage.

L'enjeu est de taille : cette ouverture doit devenir un atout pour les deux rives.

*Jeanis Ramo*

# Un hiver hostile aux jelléteuses...

L'exceptionnelle rigueur de cet hiver 2005 n'a pas été propice aux grands travaux extérieurs ! Petit tour d'horizon des quelques chantiers qui ont cependant pu être menés à bien, parfois avec quelques semaines de retard.

## Réseaux d'eau :

A **Pra-Paris** où La Métro a assuré les travaux d'assainissement, la commune en a profité pour réaliser le changement de la conduite d'eau et la pose de trois bornes incendie.

A **Ezy**, la conduite d'eau du quartier des Veillères a été renforcée, un poteau incendie installé.

Dans la **rue du 19 mars**, il a fallu procéder au changement des canalisations en plomb et raccorder les eaux usées de l'ancienne école.

Enfin, la municipalité suit au plus près les travaux d'assainissement du quartier **des Oves** réalisé par La Métro.



## Un nouveau chemin à Thovière :

Suite à la demande des riverains, la municipalité a sollicité le SIPAVAG (Syndicat pour la Protection et l'Aménagement des Franges Vertes de l'Agglomération Grenobloise) pour réhabiliter ce chemin bucolique alors impraticable. La commune a quant à elle financé l'éclairage public rendant ce cheminement piétonnier plus sûr à la tombée de la nuit.

## Un parquet neuf pour le gymnase

Le parquet de l'espace Charles Gaulle avait souffert d'un problème de fuites dans la toiture. Cette dernière ayant été entièrement refaite à l'automne 2004, la municipalité a pu faire procéder à la remise en état du parquet en bois.

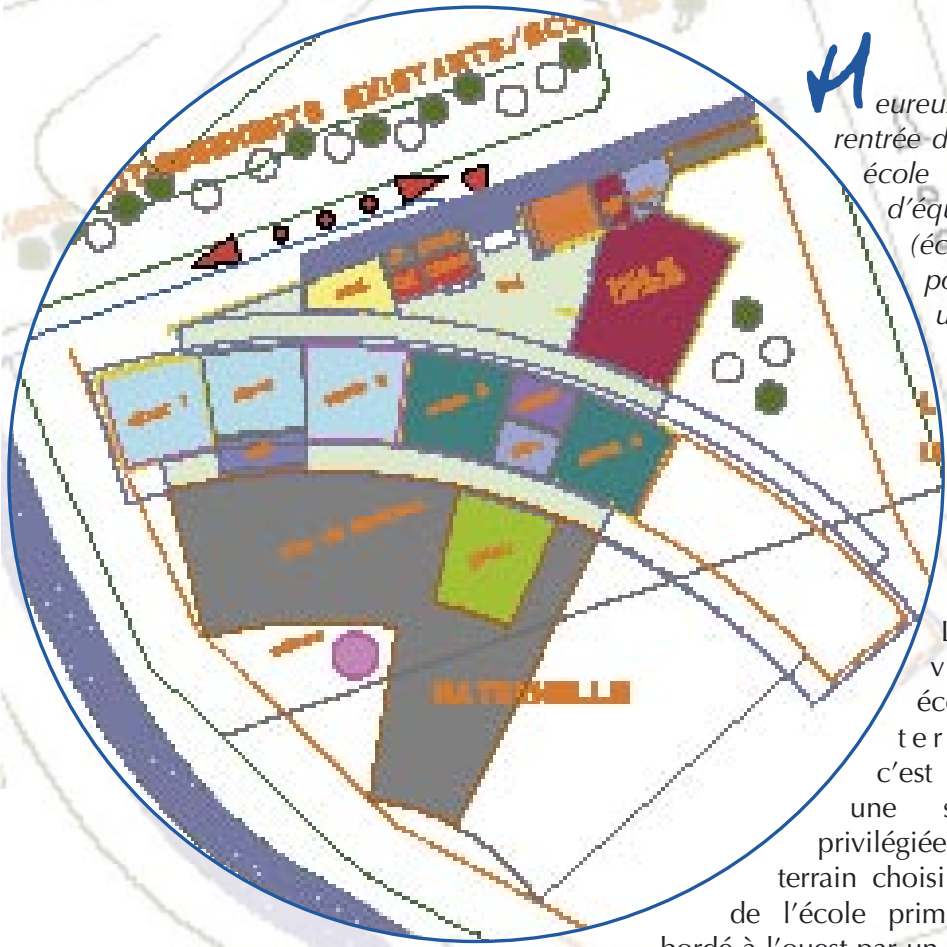


# ... mais propice au chasse neige

## Déneigement :

A l'hiver exceptionnel, moyens exceptionnels pour rendre la voirie communale accessible. Les fortes chutes de neige ont mobilisé les services techniques durant plusieurs semaines sur le vaste territoire de notre commune. Au total, ce sont près de 30 sorties pour deux agents sur la plaine, le village et Ezy et 12 tonnes de sel déversées, sans compter la vingtaine d'interventions assurées par l'entreprise Lesbros sollicitée par la commune.

# La nouvelle école se précise



Heureux bambins de Noyarey ! Dès la rentrée des classes 2006, une nouvelle école maternelle intégrée au pôle d'équipements publics de la plaine (école primaire, gymnase et salle polyvalente) les accueillera dans un environnement privilégié. Etat des lieux du futur bâtiment à l'heure où l'avant-projet détaillé (APD) vient d'être présenté au groupe de travail composé d'élus, de parents d'élèves et de professionnels de l'enseignement.

La nouvelle école maternelle, c'est d'abord une situation privilégiée : le terrain choisi au sud de l'école primaire est bordé à l'ouest par un ruisseau

et les flancs du Vercors, tout en s'ouvrant largement à l'est sur les terres agricoles de la plaine et la Chartreuse au loin.

Les caractéristiques du site ont conduit à un pari architectural en forme d'arc regroupant les quatre salles de classes. Le long de cet arc viennent s'adosser les différentes pièces annexes : salles des professeurs, local du personnel de service, bibliothèque, locaux techniques, créant ainsi une façade nord linéaire qui pourra par la suite border un cheminement piéton reliant les lotissements existants et les nouveaux équipements en enjambant le ruisseau.

Pour accéder à l'école, l'actuelle voie de desserte de l'école primaire sera redessinée et aménagée. Cette nouvelle allée aboutit tout naturellement sur l'entrée de l'établissement composée du volume de la salle de motricité, véritable signal de l'école avec sa vêtue en ciment, d'une aire arborée, d'un parvis minéralisé et d'un auvent couvrant l'entrée permettant d'attendre la sortie de l'école à l'abri.

A l'intérieur, depuis le hall éclairé zénithalement, se répartissent les deux salles des moyens/grands le long de la circulation courbe. Un peu à l'écart et plus au calme, les deux salles des petits. La bibliothèque, avec ses parois vitrées donnant sur la circulation, participe à la vie de l'école.

L'ensemble de la construction, d'organisation compacte, est en simple rez-de-chaussée. Les volumes principaux (salles de classe, salle de motricité) sont couverts de toits à un pan en zinc. L'ensemble est relié par une toiture terrasse. Les volumes intérieurs suivent la logique extérieure : un plafond plat dans la circulation contraste avec la volumétrie plus riche des salles de classe et leurs plafonds sous rampants.

Les salles de classe s'ouvrent ainsi généreusement au sud directement sur la cour de récréation et la vue. Un dépassé de toiture de deux mètres sert de protection

## La démarche HQE, qu'est-ce que c'est ?

La Haute Qualité Environnementale vise à assurer une attention renforcée dans différents domaines, à savoir :

. **Le confort thermique**, par une isolation renforcée et un système de plancher chauffant pour l'hiver et, pour l'été, par une toiture froide fortement ventilée, une large ventilation naturelle des salles de vie avec des ouvrants en partie haute au nord et un dépassé de toiture de deux mètres au sud.

. **Le confort acoustique**, essentiellement par les séparations en béton des différentes pièces. Dans chaque classe, une toile tendue renforce la correction acoustique.

. **Le confort visuel**, par un éclairage naturel excellent des salles de vie avec un apport au nord et au sud et des plafonds sous rampants.

. **La qualité de l'air** avec une extraction mécanique et un complément pratique de renouvellement par ouverture des châssis.

. **La gestion de l'énergie**, par une réduction des besoins en offrant un bâtiment à isolation renforcée.

. **La gestion de l'entretien et de la maintenance**, par l'utilisation de matériaux robustes, pérennes et sans entretien.

. **La réduction des nuisances de chantier**, en matière de bruits, de sécurité et de gestion des déchets.

# La nouvelle école se précise (suite)

au chaud soleil d'été. La sous-face de ce dépassé, les menuiseries des salles de classe ainsi que les parties pleines en façades sont en bois. Les enfants accèdent directement depuis chaque classe dans la cour où un préau leur permettra de s'abriter en cas d'intempéries.

Les espaces extérieurs proposent d'alterner partie minérale et végétale : enrobé pour la cour de récréation, béton désactivé pour le parvis d'entrée au nord. Les pignons du bâtiment émergent d'espaces verts arborés. Le terrain est limité par une clôture périphérique.

Cette organisation permettra une extension de deux salles supplémentaires prévues à l'est de la composition sans nuire à l'harmonie de l'ensemble.

## Histoire et patrimoine

### Le saviez-vous ?

Dans les années 1900, les éditions Flammarion ont publié une collection de Dictionnaires départementaux : pour l'Isère un dictionnaire biographique, où chaque personnage célèbre ou notable du département avait droit à une notice ; ce dictionnaire se consultait comme un annuaire : la plupart des personnes citées étant bien vivantes, on y trouvait également leur adresse d'alors...

Noyarey y était représenté avec plusieurs notices : le baron Thomas, Vincent Rivier, et M. Ragis, dont on apprend que François Ragis, dit Bossu-Régis, né à Noyarey en 1810 et décédé en 1867, maire de Noyarey, était entrepreneur de travaux publics ; si certains savent qu'il a facilité à ce titre la construction de l'école du village, de plusieurs fontaines, sait-on aussi qu'il a été, selon ce dictionnaire, le premier constructeur de voies ferrées du Dauphiné en 1850 ? Il fut également chargé des travaux du musée de Grenoble (l'ancien musée), de la cathédrale de Valence, et de la compagnie des chemins de fer du Dauphiné.

Et l'on se demande, une supposition purement gratuite, mais qui sait...si ce n'est pas ce monsieur qui a donné son nom au chemin « Bossu ».

Si la vie de ces personnages vous intéresse, sachez que nous pensons à en présenter d'autres dans la prochaine publication sur le patrimoine, en préparation pour septembre.

Sophie Dupisson, pour le groupe Rencontres Mémoires

## Commission communication

### Le journal municipal : nouveau fonctionnement

Les associations ont appris par courrier et lors du dernier relais associatif début décembre, que les 4 parutions annuelles leurs seraient désormais ouvertes. Mais comprenons nous bien : Ce n'est pas « une copie à rendre » tous les 3 mois ! C'est au contraire une plus grande liberté, celle de choisir le meilleur moment pour passer leurs articles au cours de l'année ; le but est que le journal municipal devienne un outil d'information des projets, des manifestations, de préférence à une présentation a posteriori des événements, pour une communication plus dynamique, plus réactive. Ainsi pour les 3 trimestres à venir nous vous rappelons les dates de remise de vos articles et photos.

Pour la parution de fin juin : remise pour le 4 juin 2005

Pour la parution de fin septembre : remise pour le 3 septembre 2005

Pour la parution de décembre : remise pour le 2 décembre 2005.

Bonne communication à tous !!!

# CCAS



**T**radition toujours, fin 2004, nos aînés ont été à l'honneur : 170 personnes de 70 ans et plus. Plusieurs animations ont été proposées pour permettre des échanges dans la plus grande convivialité. Aussi, si certains d'entre eux ont choisi de partager un

repas au château de Chaulnes, le dimanche 12 décembre, d'autres ont préféré participer au goûter le samedi 18 décembre.

Ces deux réunions ont permis aux chanteurs, chanteuses et humoristes de s'exprimer.

Lors de ces deux rencontres, Monsieur le Maire après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants a fait le point sur divers dossiers en cours : EHPAD, bureau de poste....

Nul doute que les convives auront eu à cœur de se donner rendez-vous pour le prochain Noël.

Quand à ceux qui ont choisi de recevoir le colis à leur domicile, ils ont reçu la visite des membres du CCAS et des élus municipaux la semaine précédant Noël.

Ne sont pas oubliées les personnes âgées qui ont du quitter Noyarey pour être accueillies dans des établissements spécialisés et nous souhaitons pouvoir les rencontrer bientôt dans le nouvel établissement dont disposera prochainement notre village.



## APJNY

**L**es vacances arrivent avec le printemps.  
Au programme :

du 18 au 22 avril 2005

Du Jorky Ball, une soirée bowling,  
Du karting, une partie de Laser Game,  
Et surtout deux jours sur Villard avec une soirée patinoire avec DJ,  
un petit tour à la piscine à vagues et une descente en Deval Kart

du 25 au 29 avril 05

Une séance d'escalade à l'Espace Vertical  
Un baptême de parapente, une initiation tir à l'arc  
Du Deval Kart et une soirée DVD Pizza  
Et pour finir notre habituel tournoi de foot en salle

Cet été, vous aurez la possibilité de découvrir la Drôme en participant au camp de Die du 11 au 16 juillet 2005 ou de découvrir le parachute ascensionnel en participant au camp d'Argelés sur Mer du 25 juillet au 2 août 2005. Un camp du 22 août au 27 août aura lieu mais la destination n'est pas encore fixée. Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Renseignements au 04 76 53 73 74

## Le Chiffre du mois

**100**, c'est le nombre de messages transmis majoritairement par les associations au panneau

lumineux d'informations depuis son acquisition par la mairie, en novembre 2003. La preuve par 100 du dynamisme de

nos associations, puisque la plupart des informations diffusées sont à caractère événementiel.

# Full-contact de Noyarey

## La légion d'honneur des sportifs

En novembre dernier, à Pont-de-Beauvoisin, 116 sportifs isérois ont reçu la médaille décernée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Des sportifs de haut niveau, mais surtout des bénévoles qui toute l'année se dépensent sans compter. Elle entend récompenser toutes celles et ceux qui œuvrent sans relâche pour la reconnaissance de leurs disciplines respectives dans notre département et qui participent, à travers un ensemble d'actions d'ordre artistique, culturel ou sportif, au développement et à l'épanouissement de notre jeunesse. Jean-Claude Duchatel, président et entraîneur du full contact de Noyarey s'est vu

honoré de la **médaille de bronze de la Jeunesse et des sports** pour les résultats sportifs de son association, pour son engagement, sa disponibilité et son bénévolat au service de la passion commune qu'il partage avec tous les adhérents du full contact. Jean Claude a eu la fierté et l'émotion de recevoir cette médaille des mains de Jean-Jacques Guerchet, Président du Comité Départemental des médaillés de la jeunesse et des sports. C'est une belle récompense pour tout le travail accompli, et le temps consacré aux autres.

## Passage de grades

Au mois de décembre, les débutants du full contact ont passé leur ceinture : c'était la



première, la jaune ; ils l'ont tous obtenue.

Les autres passages de grades se dérouleront en fin de saison au mois de Juin.

Le full contact de Noyarey fait passer l'examen pour obtenir les ceintures de niveaux différents jusqu'à la marron.

Il en existe six, par ordre de difficulté et de maîtrise de la technique : la jaune, l'orange, la verte, la bleue, la marron et la noire qui se passe avec le directeur technique de la fédération.

# Noyarey Pétanque Loisirs

Saisons 2005



**Composition du Bureau :** Président d'honneur : Denis Roux ; Président : Patrick Commère ; Vice-présidente : Odile Deschamps Vice-président : Yves Gay ; Trésorier : Guy Chollet ; Trésorier adjoint : Maurice Clément ; Secrétaire : Philippe Legendre ; Secrétaires adjoints : René Carrel, Maurice Grenier, Stéphane Gay ; Animation Sociétaires : Jean-Pierre Viglianco, Karim Djennadi, Ludovic Pichard ; Membres : Laurence Bettendroffer, Guy Grenier, Henri Grossi, Louis Perissinotto, Laurent Repellin Peillon, Patrick Roux.

**Concours sociétaires :** Noyarey Pétanque Loisirs organise tous les 15 jours du 15 avril au 1<sup>er</sup> octobre des concours de pétanque réservés aux sociétaires.

**Où ?** – Sur les terrains de pétanque situés derrière les courts de tennis.

**Quand ?** – Les vendredis à partir de 18 h 30.

**Comment ?** – En doublettes à la mêlée.

**Carte de sociétaire** pour Noyarey et Veurey : 10 euros (gratuite pour les enfants nés en 1988 ou après) et 12 euros pour les extérieurs.

**Responsables pour les inscriptions** : Guy Chollet 04 76 53 83 73, Philippe Legendre : 04 76 53 81 48 Jean-Pierre Viglianco : 04 76 53 86 89.

**Dates des Concours Sociétaires 2005** : 15 et 29 avril ; 13 et 27 mai ; 10 et 24 juin ; 8 et 22 juillet ; 5 et 19 août ; 2 et 16 septembre ; Samedi 1<sup>er</sup> octobre (toute la journée. Clôture de la saison et remise des récompenses).

**Challenges** : Les dates restent à arrêter. L'information sera diffusée en son temps. Les licenciés du Club sont automatiquement considérés comme Sociétaires.

# Gymnastique Volontaire

Chaque mardi le gymnase Charles de Gaulle est envahi par de vaillantes et vaillants gymnastes qui mettent à profit les installations municipales pour savourer un moment intense de sport et de convivialité. La participation aux cours devient, au fil des ans, plus assidue, cela est dû sans doute au besoin d'exercice que chacun d'entre nous éprouve. Il y a aussi, n'en doutons pas, le plaisir de se retrouver pour une heure sympathique entre amis. Un très bon point est à apporter également aux adhérents qui ont participé en grand nombre à l'AG du 20 janvier. Après les bilans annuels et les perspectives d'avenir, la soirée s'est terminée autour d'un verre de bon cidre nécessaire au passage de la galette des rois. Au cours de cette AG, dont le compte-rendu est consultable par tous au panneau intérieur du gymnase, nous avons décidé de consulter nos adhérents par un sondage pour connaître leurs avis sur les séances de gymnastique. Ce sondage sera distribué courant avril, le retour devant nous parvenir pour le 31 mai. Dernière info du trimestre : n'oubliez pas de réserver votre soirée du Vendredi 17 Juin pour le repas de fin d'année.

Nous avons terminé l'année en douceur assez bon classement pour les deux équipes. Mais la nouvelle année a apporté à l'équipe 2 un «super tonus» avec toujours cette rage de gagner. Conclusion : ils sont passés premiers de leur poule avec neuf victoires successives. L'autre équipe ne se porte pas trop



Notre compte-rendu dans le journal des Parparots s'était arrêté début juin, mais ce deuxième semestre 2005 fut aussi riche en activités.

**Samedi 26 juin** : les anniversaires sont toujours un moment privilégié et fêté avec beaucoup de plaisir ; les dames reçoivent de jolies fleurs et les messieurs une bonne bouteille.

**Samedi 17 juillet** : Le voyage prévu en Auvergne (chez l'insti) a dû être annulé en raison de la distance et du coût des transports. Il a été remplacé par un voyage dans l'Ardèche à Vallon-Pont-d'Arc où chacun a pu admirer la descente de tous les canoës colorés sur l'ardèche.

Le club a été fermé pendant le mois d'août.

**Dimanche 10 octobre** : 27<sup>e</sup> anniversaire de notre club. Après une très belle messe en latin animée par Bruno Charnay et sa chorale, nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'amitié. Après ce moment très sympathique, chacun a pu apprécier l'excellent repas de



mal en assurant la deuxième place de sa poule. Bref, les deux équipes obtiennent de bons résultats.

Et comme chaque année, nous organisons notre tournoi nocturne : il aura lieu le 16 avril : il débutera vers 18h00 et se terminera au petit matin. Il suffit d'être 4 et soit de vous préinscrire au 04 76 27 16 79,

## L'amicale club

fête et faire place à la danse jusqu'en fin de soirée.

**Samedi 27 octobre** : Fête des anniversaires du second semestre.

**Samedi 11 décembre** : Notre repas de fin d'année, dans une excellente ambiance nous a permis de nous entraîner pour les fêtes.

Nos trois belotes-party ont eu un vif succès et les gagnants sont repartis avec de très beaux lots.

L'année 2005 a repris avec le même entrain. Outre la belote, la coinche et le scrabble, une équipe de tarot s'est mise en place sous la houlette d'Alain et Bernard.

Ce nouveau jeu est promis à un beau succès.

Pour cette année, deux voyages sont prévus : à Mérone, trois jours chez nos amis italiens. Il reste encore quelques places disponibles. Puis en Tunisie pour une semaine dans un cadre merveilleux avec de belles excursions au programme.

## Volley Ball

soit, de vous inscrire le 16 au gymnase. Vers minuit, vous pourrez déguster notre traditionnelle soupe à l'oignon offerte par le club et à l'aube les croissants. Voilà, c'est ça notre tournoi nocturne ! Alors un dernier mot, rejoignez-nous nombreux !

Vaïa Quincieu

# Sou des écoles

## Avis de recherche



**E**n juin 2005, l'association du Sou des écoles va célébrer ses 100 ans.

A cette occasion, nous envisageons d'organiser une exposition sur l'école des années 1900. Nous souhaiterions pouvoir reconstituer une classe telle qu'elle était en 1905.

Pour ce faire nous avons besoin

de votre aide et nous recherchons tout ce qui pourrait concerner cette période de l'histoire de notre village : témoignage, mobilier, photos, objets scolaires, manuels, cahiers, jeux, jouets, vêtements...

Parallèlement, nous souhaiterions présenter une rétrospective des activités de l'association depuis 100 ans, nous comp-

tons donc sur tous les anciens acteurs du Sou pour nous fournir témoignages divers et photos.

D'avance, merci de votre collaboration et n'hésitez pas à contacter :

Didier PERRIN : 04 76 53 99 94,  
Jean-Philippe FERNANDEZ :  
04 76 53 99 85

## Les P'tits Noces



**N**ous sommes en milieu d'année et les enfants ont déjà réalisé un certain nombre d'activités : participation au lâcher de ballons, à la descente aux flambeaux avec leur lampion réalisé au sein de l'école, spectacle des Trois Chardons "Eloi et le chamois", activité chorale avec Fabrice Jeanne qui reste dans la mémoire des enfants. Ce mois-

ci, c'est monsieur Carnaval : les enfants décoorent le loup de "Eloi et le chamois". A cette occasion, l'association « Les P'tits Noces » s'est associée au Sou des écoles, à l'Association des parents d'élèves de Primaire pour financer le goûter des enfants. La mairie participe à cette animation en offrant les bonbons.

Pour le Marché des Saveurs, l'association reconduit la vente de délicieux biscuits préparés par les parents.

Pour la fête des mères, les torchons de cuisine seront à l'hon-

neur. N'hésitez pas à renouveler vos stocks de torchons, c'est toujours un émerveillement d'admirer les œuvres de vos petits bouts. Ils seront en vente à l'école.

Une sortie à la Casemate pour les grands et les moyens est prévue le mardi 17 mai.

Enfin, l'association travaille avec la mairie et l'école sur les plans de la nouvelle école maternelle et sur la sécurité de la RN532. Nous abordons ces points lors de nos réunions.

Le bureau

## Echos du relais de l'église Saint-Paul de Noyarey

**D**'après un sondage de décembre dernier (CSA. « LA CROIX ») plus de 64 % des Français se disent catholiques... Vous en faites peut-être partie ? Si vous vous posez une ou plusieurs des questions suivantes n'hésitez pas à nous contacter.

1. Je veux faire baptiser mon enfant ?

2. Nous voulons nous marier ?
3. Nous sommes touchés par un deuil ?
4. Je voudrais recevoir le sacrement de confirmation
5. Pour le catéchisme qui contacter ?
6. Le sacrement de réconciliation, ça existe toujours ?
7. On dit que les malades peuvent recevoir le sacrement des malades ?

8. La communion ? Peut-on la recevoir à domicile ?
9. Une intention de messe ?
10. J'ai un problème, à qui m'adresser ?
11. Je tombe toujours sur le répondeur ?
12. Je voudrais participer à la vie de l'église, ou proposer mes services et compétences, est-ce possible ?

La charge pastorale du Relais Noyarey-Veurey a été confiée à une équipe de laïcs

Mme BOISSON	Sylvie	Veurey	04.76.53.89.37
Mr CALPENA	Jean	Noyarey	04.76.53.97.16
Mme DETENTE	Denise	Noyarey	04.76.53.94.01
Mme FOROT	Danièle	Noyarey	04.76.53.80.52
Mme GUY	A. Marie	Noyarey	04.76.53.81.33
Mme LANGLART	Monique	Noyarey	04.76.53.94.58

Elle est accompagnée d'un prêtre.

Sur votre village...

à votre écoute...

**Relais Saint-Paul & Saint-Georges**  
(Ancienne Cure) rue de l'Eglise  
38360 Noyarey

Tél & fax 04.76.53.80.76  
chaque vendredi de 16h 45 à 18h 45  
(sauf pendant les vacances scolaires)

## Naissances

Marc Adrien Elowan BOISBOUVIER  
26 novembre 2004

Hugo Baptiste Aodren BOISBOUVIER  
26 novembre 2004

Caroline Amélie ZAWILSKI  
28 novembre 2004

Emma GARREAU  
28 décembre 2004

Quentin GUYOT  
3 janvier 2005

Charline Alexane Jade COUDERT  
29 janvier 2005

Marlonn Serge Edmond MESSORI  
4 février 2005

Oran Maxime Aurélien KÜNG  
11 février 2005

Arnaud Jean-Marie René MARTIN  
20 février 2005

## Mariage

Isabelle Danielle Jeanne PARMENTIER  
et Alain André CARBILLET  
Le 29 janvier 2005

## Décès

Ernest LACOMBA  
Le 2 janvier 2005

Marcel André Louis BOYAT  
Le 10 mars 2005

## Transcription de Décès

Joseph MALANDRINO  
Le 10 novembre 2004

Tommaso CUSANNO  
Le 13 février 2005

## Permis de construire

LEGENDRE Philippe  
N° 038 281 04F 1011  
Changement de la toiture pour aménagement de combles et création de SHON  
Déposé le 09/12/2004  
En cours d'instruction

BERTHIER Christian  
N° 038 281 05F 1001  
Extension d'une villa  
Déposé le 06/01/2005  
Accordé le 03/03/2005

STE GUILLET Récup/Mat  
N° 038 281 05F 1002  
Construction d'un hangar non fermé structure métallique  
Déposé le 07/01/2005  
Accordé le 03/03/2005

GIRAUD Michel  
N° 038 281 05F 1003  
Agrandissement d'une maison existante  
Déposé le 07/01/2005  
En cours d'instruction

ODDOS Sylvie  
N° 038 281 05F 1004  
Construction neuve  
Déposé le 18/01/2005  
En cours d'instruction

CLAVEL Olivier  
N° 038 281 05F 1005  
Extension et surélévation d'une maison existante  
Déposé le 10/02/2005  
En cours d'instruction

M. ALLUIS/Mme BOUILLET  
N° 038 281 05F 1006  
Extension d'une maison existante et création d'une piscine  
Déposé le 11/02/2005  
En cours d'instruction

MURE-RAVAUD David  
N° 038 281 05F 1007  
Construction d'un bâtiment agricole  
Déposé le 16/02/2005  
En cours d'instruction

## Déclaration de travaux

SARL SAVARINO et filles  
N° 038 281 04F 9040  
Construction d'une véranda  
Déposé le 22/11/2004  
Accordé le 27/01/2005

THIRION Pierre  
N° 038 281 04F 9041  
Création d'un vélux  
Déposé le 29/11/2005  
Accordé le 27/12/2005

RAVIX Alain  
N° 038 281 04F 9042  
Apport de remblai pour création de plateforme à engazonner et arborer sur une hauteur d'environ 2 m à 2 m 50  
Déposé le 10/12/2004  
Refusé le 27/12/2005

ALESSI Pierre  
N° 038 281 04F 9043  
Construction d'une piscine  
Déposé le 13/12/2004  
Accordé le 05/01/2005

ALPHA DEMENAGEMENTS  
N° 038 281 04F 9044  
Pose d'un bungalow  
Déposé le 13/12/2004  
Accordé le 27/12/2004

SCI CLAIREFONTAINE  
N° 038 281 05F 9001  
Réfection d'un mur effondré par la construction d'une murette de 0,40 m + grillage de 1.10 m  
réfection complète sur 2 ans  
Déposé le 12/01/2005  
Accordé le 13/01/2005

BALMET Béatrice  
N° 038 281 05F 9002  
Ouverture d'un muret et confection d'un portail couleur idem volet (vert pâle)  
Déposé le 28/01/2005  
Accordé le 23/02/2005

MOYROUD Camille  
N° 038 281 05F 9003  
Modification de l'aspect extérieur d'une maison existante  
Déposé le 08/02/2005  
Accordé le 23/02/2005

SEIGLER Jean-Marie  
N° 038 281 05F 9004  
Construction de toilettes  
Déposé le 08/02/2005  
En cours d'instruction

HO Dung Ha  
N° 038 281 05F 9005  
Construction d'un auvent façade N.E.  
Piliers bois, couverture tuile  
Déposé le 17/02/2005  
Accordé le 23/02/2005

CHARREL Jean-Marie  
N° 038 281 05F 9006  
Construction d'un auvent ossature bois - couverture tuile  
Déposé le 04/03/2005  
En cours d'instruction

# AGENDA

## Août

16 Tournoi nocturne de Volley - Volley

24 Floréart - Marché aux fleurs et aux peintres - Commission environnement et atelier des Parparots

24 Tournoi de scrabble - Scrabble nucléétain

## Mai

05 Tournoi d'échecs - Club d'échecs

21 Soirée celtique - Sou des écoles

21 Expo vieux outils - Charpichons

22 et 23 Montée d'Ezy - Noyarey aventure

## Juin

04 Journée de la pêche - APPMA

11 Manifestation en extérieur - Noyarey Football Club

18 Fête de la musique - Comité des fêtes

25 Fêtes des écoles - Sou des écoles

26 Finales de tennis - Club de tennis

## Juillet

13 Feu d'artifice et bal - Comité des Fêtes

# images d'actualité

19 mars



M. Deschamps : médaille des anciens combattants  
M. Messori : médaille de porte drapeau

20 mars



Marché aux produits régionaux

14 avril



Pose de la première pierre de L'HEPAD

Prochainement



Floréart 2005

24 avril

## HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE INTER-COMMUNALE DE SASSENAGE-NOYAREY

### De mai à octobre :

lundi, mercredi et vendredi  
de 14 h 30 à 19 h 00  
Mardi, jeudi et samedi  
de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 14 h 30 à 19 h 00.

### De novembre à avril :

lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 14 h 30 à 18 h 00  
Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 14 h 30 à 18 h 00  
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 14 h 30 à 19 h 00.

## FEUX VEGETAUX OU BROUSSAILLES

L'arrêté N°2000/084 autorise les feux de végétaux et/ou broussailles allumés par des particuliers dans leur propriété de la manière suivante :

## LES LUNDIS ET SAMEDIS DE 8 H 00 A 17 H 00

## PERMANENCES JURIDIQUES

Elles ont lieu à la Mairie de Noyarey.  
Pour tous renseignements et rendez-vous,  
contactez la Mairie au 04 76 53 82 01

## PERMANENCES ARCHITECTE CONSEIL

Mme Valérie CARGNEL  
sur rendez-vous en mairie.

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au mercredi de 8 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 30.  
Le jeudi de 8 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 19 h.  
Le vendredi de 8 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 16 h 30.

## SECURITE - URGENCES

Mairie : 04 76 53 82 01  
Mairie Astreinte : 04 76 53 92 59  
Police Municipale : 06 08 54 59 93  
Gendarmerie de  
Sassenage : 04 76 27 42 17  
Pompiers : 18  
SAMU : 15  
Centre ANTI POISON : 04 72 11 69 11  
Lyonnaise des Eaux : 0 810 479 479  
Dépannage Gaz : 04 76 49 50 51  
Electricité : 08 10 33 33 38

## SERVICE PUBLIC

Salle polyvalente : 04 76 53 94 14  
Assistante sociale : 04 76 53 94 23  
Ecole maternelle : 04 76 53 93 82  
Ecole primaire : 04 76 53 95 71  
Cantine : 04 76 53 87 10  
C.C.A.S. : 04 76 53 82 01  
Bibliothèque : 04 76 53 91 17  
Poste : 04 76 53 95 40

## CORRESPONDANT DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ

M. Claude MISO 06 88 84 38 46

## SANTE

Cabinet dentaire : 04 76 53 92 36  
Pharmacie : 04 76 53 91 15  
Médecin  
Dr GALLIEN 04 76 53 91 77  
Kinésithérapeute  
Mme MICHAL 04 76 53 94 26  
Infirmières  
Mme FAURE : 04 76 53 81 26  
Ambulance Belledonne 04 76 53 52 07  
S.O.S. Amitié : 04 76 87 22 22  
S.O.S. Familial : 04 76 87 60 93

ressources